

Page 5

Le point sur les  
travaux réalisés  
et en cours

Page 6

Regard sur le  
Centre Technique  
Municipal

Pages 9 à 11

Dossier :  
gros plan sur  
le budget 2009

Page 12

Zoom sur les  
Arsouillos et le  
Comité des fêtes

# vivre à Aire

le journal d'information de la ville d'Aire sur l'Adour

Mai/Juin 2009 · N°65



La fête des Arsouillos se  
déroulera du 30 avril au 3 mai



La crise financière mondiale de l'été 2008 produit des conséquences dramatiques pour les économies occidentales qui plongent dans la récession. Fermetures d'usine, dépôts de bilan, délocalisations, restructurations font désormais la «une» médiatique avec de très graves répercussions sur l'emploi. La crise est devenue sociale et frappe le quotidien de beaucoup de concitoyens. Parallèlement, le gouvernement français, dans le cadre du plan de relance, demande aux collectivités territoriales de s'impliquer davantage dans l'investissement public, alors qu'il se désengage financièrement dans le soutien budgétaire des communes.

Dans ce contexte, l'élaboration du budget communal 2009 est rendue particulièrement difficile :

- Les subventions globales de l'État baissent pour Aire sur l'Adour de 0,24 % malgré une inflation estimée de 1,5 %.

- Les droits de mutation liés aux transactions immobilières diminuent cette année de 60 000 euros, ce qui représente l'équivalent de 2,5 % d'impôt.

- Dans un même temps, les secours d'urgence pour les familles les plus fragiles augmentent de près de 20 %.

- Enfin, la tempête «KLAUS» se traduit par 95 000 euros de dépenses incontournables, sans soutien financier de l'État, malgré le caractère de catastrophe naturelle et de nombreuses visites ministérielles.

L'ensemble de ces éléments nous ont contraints à augmenter les taux d'imposition de 2,5 % et de réduire le budget d'investissement de 23 % afin de ne pas augmenter la dette communale.

Dépenses en progression, recettes en diminution, désengagement de l'État qui poursuit par ailleurs un réel transfert de charges sur les collectivités.

L'étau se resserre dangereusement et compromet l'avenir. Ce contexte de crise frappe désormais chacun d'entre nous et nous contraindra à sélectionner les réelles priorités locales. Tel est notre engagement de responsables municipaux, en souhaitant par ailleurs un changement de cap économique au niveau national.

**Robert Cabé**

## **EN BREF** page 4

### **Les actus de la Ville**

La forêt communale, les Wisigoth de retour à Aire...

## **TRAVAUX** page 5

### **Le point sur les travaux en cours**

La nouvelle aire dédiée aux camping-cars, information des régies municipales...

## **REGARD SUR...** page 6

### **Le centre technique municipal**

Dans les rues, les parcs et jardins, les équipements communaux, pas moins de 44 agents interviennent en permanence.

## **C'EST VOTÉ !** page 7

### **En direct du Conseil municipal**

Les délibérations adoptées au Conseil municipal du 19 mars 2009.

## **PROCHE DE VOUS** page 8

### **Infos pratiques, infos services**

Numéros utiles, permanences juridiques gratuites...

## **LE DOSSIER** pages 9 à 11

### **Gros plan sur le budget 2009**

Le budget de l'année 2009 a été voté le 9 avril. Explications...

## **ILS ET ELLES... FONT AIRE** page 12

### **Zoom sur Les Arsouillos et le Comité des fêtes**

Ils participent à l'animation de la Ville, chacun à leur manière mais avec une passion commune...

## **SORTIR** pages 13 et 14

### **L'agenda**

Tout l'agenda culturel et sportif des deux prochains mois.

### **Le carnet**

### **Expression des groupes politiques d'opposition**

Directeur de la publication : Robert Cabé • Maire-adjoint délégué à la communication : Bernard Bézeau • Rédaction et mise en page : Christelle Corlleur, chargée de la communication • Conception graphique : Agence Esens • Photos : ville d'Aire sur l'Adour, Cyril Vidal, Michel Pandard, Jacqueline Nalis, Charles Latterade, Dubedout Architectes • Imprimeur : Castay, Aire sur l'Adour • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Avril 2009 • Tirage : 3500 exemplaires

*La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé sur du papier respectant la norme PEFC (celle-ci signale que les produits à base de bois sont issus de forêts gérées durablement). Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.*



# Ça s'est passé...



## ◀ Le tournoi François Farré-Potez

Le tournoi annuel Farré et Potez organisé par l'école de rugby Aire / Miramont s'est déroulé le 14 mars, sous un soleil tantôt discret tantôt bien déterminé à se montrer. Réunissant 17 clubs de la région sur les pelouses aturines et plus de 500 enfants, catégorie mini-poussins et poussins (5 à 9 ans), la journée a pris une allure de fête.

Le tournoi mini-poussins a été remporté par l'équipe de Saint Paul les Dax, quant au tournoi poussins, il a été gagné par le club d'Hagetmau. Toutes les rencontres se sont disputées dans un esprit très convivial mais qui ne veut pas dire sans ténacité et volonté de se battre. Un concert de l'orchestre des cadets de l'école de musique et un repas animé par un DJ ont conclu cette journée bien remplie pour ces jeunes recrues du rugby.

## Inauguration au lycée Gaston Crampe ▶

La Région Aquitaine a accompagné dans le cadre des PPI (Programme Prévisionnel des Investissements) plusieurs opérations lourdes de construction, restructuration et réhabilitation du lycée Gaston Crampe, pour un montant total de 8,5 millions d'euros.

Parmi les grandes réhabilitations : la mise en service du mur d'escalade et la restructuration du pôle papetier. Tous deux ont été inaugurés le 30 mars, en présence d'Alain Rousset, Président du Conseil régional, d'Henri Emmanuelli, Président du Conseil général des Landes, de Robert Cabé, Maire d'Aire sur l'Adour et de Michel Beigbeder, Proviseur de l'établissement.

Le mur d'escalade a été baptisé « Gérard Daron-Bournier » en mémoire du professeur d'informatique industrielle décédé en mars 2008, avec trois autres alpinistes, au Pic du Midi. Il enseignait à Gaston Crampe depuis 1994.



## ◀ «On s'était dit rendez-vous dans 10 ans !»

Déjà 10 ans se sont écoulés depuis la création du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) d'Aire sur l'Adour. Le 28 mars, les « anciens » élus, âgés aujourd'hui d'une vingtaine d'années, se sont retrouvés en compagnie des plus jeunes, des animateurs, des coordinateurs et des élus aturins pour fêter ces 10 ans d'existence. Ce rendez-vous a été l'occasion de réfléchir à l'utilité sociale et politique du CMEJ et d'exposer les réalisations et différentes actions menées par les cinq CMEJ qui se sont succédé depuis 1999. Un repas convivial animé par le groupe musical d'un ancien élu, Ilyes Ferfera, a ponctué cette journée de retrouvailles.

Et si on se donnait rendez-vous dans 10 ans ?

## ▲ La fusion officialisée

Vendredi 13 mars, les 17 communes ont officialisé la fusion de deux communautés de communes, celle du Canton d'Aire sur l'Adour et celle du Bas Adour Gersois.

Superstitieux ou non, personne ne doute de la légitimité de cette nouvelle entité et des projets qu'elle va pouvoir ainsi engager. Personne, surtout pas les deux préfets de département, du Gers et des Landes, ni même les deux présidents des Conseils généraux respectifs, ou les deux Présidents de Région, tous présents ou représentés cet après-midi là. Tous ont tenu à souligner cette démarche d'ouverture qui transcende les limites administratives pour répondre à une logique de bassin de vie, d'emploi, de services à la population... Ce rendez-vous a été l'occasion pour le Président de la nouvelle communauté de communes, Robert Cabé, de tracer les grandes lignes des différents projets à venir et de rappeler la justification de cette fusion à travers l'arrivée de nouvelles infrastructures routières sur le territoire.

## LE DISPOSITIF DU PASS-FONCIER DÉJÀ BIEN APPRÉCIÉ

Dispositif d'aide visant à faciliter l'accession à la propriété, le Pass-foncier, mis en place en mars, démarre plutôt bien. Applicable exclusivement sur le lotissement «les Vergers de Chicas», déjà une dizaine de dossiers sont en cours d'instruction au CIL des Landes (Comité interprofessionnel du logement).

Les travaux de viabilisation et d'aménagement paysager du lotissement, réalisés par la Ville, sont en cours et seront achevés d'ici fin juillet 2009.

### Rappel des avantages du Pass-foncier :

- permet aux ménages de différer l'achat du terrain pendant toute la période de remboursement du prêt souscrit pour la construction de leur maison
- le ménage bénéficie d'un taux de TVA de 5,5% sur la maison
- la commune attribue à chaque ménage une subvention de 3000 à 4000 euros selon la composition du foyer.
- l'accédant bénéficie d'un prêt à taux zéro majoré.

Dernier avantage en date, les ménages peuvent bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 %, versée par la commune, s'ils s'équipent d'un récupérateur d'eaux pluviales de 5000 litres minimum.

**Renseignements :**

- CIL des Landes : Stéphanie Carrette, tél. : 05 58 05 72 00
- courriel : cil.des.landes@wanadoo.fr
- Mairie d'Aire sur l'Adour, services techniques, tél. : 05 58 71 47 07

## Il y a 15 siècles, les Wisigoths choisissaient Aire sur l'Adour...

Venez nombreux découvrir pourquoi !

**En l'an 506 :** le roi Wisigoth Alaric II promulgue à Aire sur l'Adour, un code de droit, le « Bréviaire d'Alaric », dont les lois seront utilisées pendant tout le Moyen Age et lors de l'élaboration du Code Civil de 1804.

**En 2006 :** chercheurs, historiens, collectionneurs et passionnés d'histoire se retrouvent dans la ville d'Aire sur l'Adour pour commémorer le 1500<sup>e</sup> anniversaire de la promulgation du Bréviaire d'Alaric. À cette occasion, le Conseil général des Landes et la ville d'Aire sur l'Adour s'associent autour d'une exposition « Qui es-tu Wisigoth ? » et d'un colloque international pour célébrer l'événement.

**En 2009 :** le Conseil Général des Landes et la ville d'Aire sur l'Adour s'unissent de nouveau pour présenter au public la sortie officielle de l'ouvrage « le Bréviaire d'Alaric, aux origines du Code civil ». Sous la direction de Michel Rouche et Bruno Dumézil, cet ouvrage est édité aux Presses universitaires de la Sorbonne et réunit les actes du colloque international.

Mmes Linon-Chipon et Lemarchand, responsables des presses universitaires de la Sorbonne, Michel Rouche et Bruno Dumézil viendront ainsi nous présenter ce livre et évoquer pour nous ce Bréviaire dont nous tenons encore un principe fondamental : « nul n'est censé ignorer la loi ».

*Le 12 mai, à 18 h, salle de l'Orangerie. Entrée gratuite*



### LA FORET COMMUNALE MEURTRIE

La tempête du 24 janvier dernier n'a pas épargné la forêt communale d'Aire sur l'Adour.

Sur les 103 ha de bois de chênes et de hêtres, soit 15 000 m<sup>3</sup> de bois, 38 ha ont été détruits, soit 5000 m<sup>3</sup>.

Les 50 ha de pins sont, eux, à reboiser en quasi-totalité.

La gestion de la forêt communale a été confiée à l'Office National des Forêts qui assurera la vente du bois, le nettoyage et le reboisement.

À noter qu'une action de dégagement de l'aire d'accueil (aire de pique-nique) et de sentiers d'accès a déjà été conduite par une trentaine de membres de l'association locale de chasse le 13 mars dernier.

La forêt présentant encore des dangers (risques conséquents de chutes de branches et d'arbres), un arrêté municipal en interdit toujours l'accès jusqu'au 30 juin 2009.



### L'Avenue du 4 septembre

La circulation sur l'avenue du 4 septembre est de nouveau à double sens. Ce changement fait suite à une consultation des riverains et commerçants concernés lors d'une réunion publique, où les personnes présentes avaient

largement adopté cette option. La circulation des poids lourds dans le sens Barcelonne du Gers / Aire sur l'Adour demeure toujours interdite.

Concernant la rue Paul Duthil, les riverains ont souhaité en majorité conserver le sens unique et le stationnement organisé de façon à limiter la vitesse des véhicules.

**L'inauguration de la déviation d'Aire sur l'Adour, avant ouverture, se prépare. Elle se déroulera comme prévu, le 19 juin prochain.**



Après plusieurs semaines de remise en état des réseaux, des bâtiments publics et des infrastructures diverses, suite à la tempête du 24 janvier, les travaux effectués par les services municipaux ont repris leur cours habituel.

## VOIRIE

**Une nouvelle aire dédiée aux camping-cars**



Confrontés à des problèmes de stationnement, les jours de marché en particulier, les élus ont décidé de déplacer l'aire de stationnement dédiée aux camping-cars qui se situait dans le parc municipal.

Celle-ci, opérationnelle depuis le 2 avril, est désormais en bordure de l'Adour, derrière le camping municipal et à proximité du poste Handipêche.

Le stationnement des camping-cars est limité à 72 heures consécutives au maximum avec un coût de 3 euros la nuitée. Une borne qui permet la vidange des WC des camping-cars et qui assure aussi la distribution d'eau potable a été installée à l'entrée de l'aire.

## BÂTIMENTS

**De nouveaux bureaux pour la Police Municipale et le service des Sports**

À l'étroit au rez-de-chaussée et 2<sup>ème</sup> étage de l'hôtel de ville, la police municipale et le service des sports vont hériter de nouveaux bureaux. Situés au 6 rue Gambetta, ils jouxtent les locaux de l'Atelier Multiservices Informatique. Ces nouveaux locaux, de 80 m<sup>2</sup>, répondent à la volonté des élus de mieux identifier ces services au coeur du centre-ville, mais aussi, de pouvoir recevoir des personnes à mobilité réduite.

Les 3 policiers municipaux et les 2 agents du service des sports vous accueilleront dans leur nouvel espace à partir du mois de mai.

## ESPACES VERTS

**Le printemps est là !**



Les travaux d'élagage des arbres et de taille de haies et d'arbustes se poursuivent avant de passer à la plantation de plus de 15 000 fleurs sur la Ville.

## REGIES MUNICIPALES

Depuis plusieurs mois consécutifs, les Régies Municipales parviennent à diminuer leurs achats d'eau auprès de leur fournisseur, le Syndicat des eaux du Tursan. Plusieurs facteurs expliquent cela :

- Les usagers tursanais semblent rationaliser leurs usages en eau (avec systèmes de récupération d'eau de pluie, baisse de la consommation destinée à des usages non indispensables, application d'astuces pour minimiser les besoins en eau...)
- Le volume d'eau perdue par fuites diminue de manière tendancielle grâce à des programmes de renouvellement de matériels et de réparation des réseaux entrepris par les Régies Municipales.
- La part de l'eau pompée par les Régies Municipales, dans une nappe phréatique proche de l'Adour, traitée puis injectée dans le réseau public augmente régulièrement, c'est donc autant de volume d'eau qui n'est pas à acheter.

Les économies réalisées par la Ville sur les achats d'eau sont réinvesties dans l'amélioration de la qualité des réseaux. Outre cet aspect économique évidemment positif, il s'agit d'un véritable progrès, conforme à l'impératif planétaire de préservation des ressources naturelles de première nécessité, comme l'eau potable.

# REGARD SUR...



les services municipaux

## Le Centre Technique Municipal

Véritables acteurs de la qualité de vie à Aire sur l'Adour, les 44 agents du Centre Technique Municipal (appelé communément «les ateliers municipaux») se consacrent au mieux-être du cadre de Ville et à l'entretien du patrimoine public.

Situé route de Duhort, le centre technique municipal (CTM) est à lui seul une véritable petite entreprise de travaux publics entièrement dédiée à la ville d'Aire sur l'Adour.

Dans les rues, les parcs et jardins, sur les bâtiments communaux, sur les rives de l'Adour, sur les sentiers pédestres... les agents interviennent en permanence et sont les garants d'une ville entretenue, fleurie, agréable à vivre. Pour une organisation rigoureuse face à un nombre d'agents importants, le CTM est divisé en six services d'activité. Le service «bâtiments» encadré par Guy Cazade ; le service «installations sportives», encadré par Yves Cazaban ; le service «espaces verts» encadré par Jean-Bernard Duberney ; le service «entretien des locaux» encadré par José Garbay ; le service «d'intervention pour la protection de l'environnement» (SIPE) encadré par Stéphane Fabères; enfin, le service «voirie, fêtes et manifestations», encadré par Serge Duboscq.

**Le responsable du CTM, René Rossi et les six chefs d'équipe sont placés sous l'autorité du directeur des services techniques de la Ville, Hubert Rousseau.**

électricien et 1 maçon. Ils sont en charge de l'entretien et de la maintenance journalière de l'ensemble des bâtiments communaux : écoles, salles de sport, piscine, maison des associations, bibliothèque, école de musique, hôtel de ville, centre social...

Le service «installations sportives» compte 5 agents chargés de l'entretien quotidien des terrains et salles de sport : plaine des jeux, mexico, terrains de foot et de rugby du parc municipal...

Le service «espaces verts» comprend 5 agents chargés de l'entretien (plantation, élagage...) de tous les massifs floraux, arbustes, arbres et de l'aménagement paysager de nombreux sites.

Le service «d'intervention pour la protection de l'environnement» (SIPE) compte 4 agents chargés d'entretenir et de protéger les différents sentiers pédestres, le bois d'Aire, le site des étangs de Prentigarde, le lac du Brouseau...

Le service «entretien des locaux» regroupe 6 agents qui s'occupent quotidiennement du nettoyage et de la logistique de l'ensemble des locaux municipaux.

Enfin, le service «voirie, fêtes et manifestations» est le service qui compte le plus d'agents, à savoir 16. Entretien des trottoirs, des parkings, des cours d'écoles, des chemins ruraux, des toilettes publiques, balayage et assistance technique de toute manifestation (montage, démontage de chapi-

teaux, port de chaises, de tables, installation d'estrades...), constituent l'essentiel de l'activité de ce service.

À l'occasion des événements organisés par les Arsouillos et le Comité des fêtes, tous les services travaillent de concert avec comme maîtres-mots souplesse d'intervention, disponibilité, professionnalisme et coordination.



### Un nouveau responsable du centre technique municipal

En poste depuis le 6 avril, René Rossi a pour mission principale d'animer et coordonner les différents services et les chefs d'équipe du centre technique. Il travaille de manière étroite avec Hubert Rousseau, directeur des services techniques, qu'il assiste dans ses fonctions et qu'il supplée.

René Rossi occupait auparavant la même fonction à Biot, ville de plus de 9000 habitants dans les Alpes Maritimes.

### Des savoir-faire adaptés à chaque mission

Le service «bâtiments» compte 7 agents dont 3 peintres, 1 plombier, 1 menuisier, 1

Centre technique municipal :

Route du Duhort

Ouvert du lundi au vendredi, 8h-12h,

13h30-17h30 (vendredi 16h30)

Tél. : 05 58 71 78 26

C'est voté !

## DÉLIBÉRATIONS

### Conseil municipal du 19/03/2009

- 1/ Communications
- 2/ Adoption du compte-rendu et du PV de la séance du 17 février 2009
- 3/ Choix du délégataire concernant la délégation de service public pour l'organisation de spectacles taurins dans les arènes, dans le cadre des festivités de la commune (Arsouillos et fêtes patronales) à l'exception des courses landaises : a été retenue la SARL CALTOROS
- 4/ Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) n°1 - Secteur de «Conjoli»
- 5/ Révision simplifiée du PLU n°2 - Secteur des «Arrats»
- 6/ Révision simplifiée du PLU n°3 - Lieu dit «Claverie»
- 7/ Révision simplifiée du PLU n°4 - Lieu dit «Jabalot»
- 8/ Révision simplifiée du PLU n°5 - Lieu dit «Le Mas»
- 9/ Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- 10/ Approbation du Compte Administratif 2008 (Budget principal et Budgets annexes)
- 11/ Approbation du Compte de Gestion 2008 (Budget principal et Budgets annexes)
- 12/ Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 (Budget principal et Budgets annexes)
- 13/ Autorisations budgétaires avant le vote du Budget primitif 2009
- 14/ Ouverture d'un poste
- 15/ Régime indemnitaire des agents municipaux (modifications)
- 16/ Montant des vacances funéraires effectuées par les Policiers Municipaux
- 17/ Avis du Conseil Municipal sur deux demandes de dérogation temporaire à la règle du repos dominical présentées par le CNES (établissement d'Aire sur l'Adour)
- 18/ Déplacement d'un candélabre au niveau de la Route de Bordeaux - SYDEC (paiement)
- 19/ Réalisation de nouvelles cuisines centrales - Demande de subvention (Dotation Globale d'Équipement des Communes 2009)
- 20/ Remplacement d'une lanterne au rond-point de Prat - SYDEC (paiement)
- 21/ Éclairage de l'Avenue de Verdun - SYDEC (paiement)
- 22 à 24/ Autorisation accordée par le Conseil Municipal à M. Le Maire pour signer des avenants au marché conclu dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension, de restructuration et de mise aux normes du centre d'animation (tranche 3)
- 25/ Questions diverses.

### Approbation du Compte Administratif

Le Compte Administratif est la traduction comptable du budget voté en 2008. Il retrace toutes les opérations effectuées par l'ordonnateur (M. Le Maire) en 2008.

Après une explication favorable au vote du groupe majoritaire «Aire durable et solidaire», le compte administratif 2008 a été arrêté par 22 voix «pour» dont celle de Mme Jourdan (liste d'opposition «Ensemble pour une Aire nouvelle»), tandis que les 5 représentants de la liste d'opposition menée par M. Lagrave se sont abstenus.

M. Le Maire est revenu sur l'évolution des principales dépenses et recettes en 2008 en rappelant notamment que les taux d'imposition sur Aire étaient globalement moins élevés que dans les villes de taille équivalente dans les Landes. Côté dépenses, les dépenses de personnels sont maîtrisées tout comme les frais financiers. Néanmoins, certaines dépenses ont fortement augmenté comme les dépenses d'entretien des bâtiments qui s'expliquent par la réaffectation de celles-ci, en section de fonctionnement qui ne permet plus à la ville de récupérer une partie de la TVA.

### Délégation de service public

Choix du délégataire concernant l'organisation de spectacles taurins dans les arènes dans le cadre des festivités de la commune (Arsouillos et fêtes patronales) à l'exception des courses landaises.

Considérant que la proposition de la société SARL CALTOROS correspondait aux attentes et ambitions taurines de la commune (la société s'est, en effet, engagée à respecter le cahier des charges établi par la commune), et après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de lui attribuer la gestion des arènes par délégation de service public. La société démontre déjà sa bonne connaissance du milieu taurin et ses compétences professionnelles, en proposant, dès cette année, des cartels ambitieux en accord avec les souhaits de la commission taurine extra-municipale.

### Le plan local d'urbanisme (PLU)

La municipalité d'Aire sur l'Adour a décidé d'apporter des révisions simplifiées de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Celui-ci est une traduction juridique du projet urbain de la Ville et régit les droits à construire sur le territoire communal. Il sert de référence à tous les postulants à la construction et à l'aménagement.

À l'unanimité, le Conseil municipal a donc décidé de prescrire cinq révisions simplifiées, considérant que celles-ci ne portaient pas atteinte à l'économie générale du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), qui constitue la pièce maîtresse du PLU, et ne comportaient pas des risques de nuisance.

- La révision simplifiée n°1 a pour objectif la création d'une zone commerciale au niveau du secteur de «Conjoli».
- La révision simplifiée n°2 a pour objectif la création d'une zone d'activité économique par la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour au niveau du secteur des «Arrats».
- La révision simplifiée n°3 a pour objectif la rectification d'une erreur matérielle concernant une parcelle au lieu dit «Claverie».
- La révision simplifiée n°4 a pour objectif la rectification d'une erreur matérielle concernant trois parcelles au lieu dit «Jabalot».
- La révision simplifiée n°5 a pour objectif la rectification d'une erreur matérielle concernant des parcelles au lieu dit «Le Mas».

Dans un souci de transparence vis à vis de la population, le Conseil municipal a approuvé un dispositif de concertation publique qui prévoit : l'affichage des délibérations en mairie, l'avis dans le «Vivre à Aire 66», la mise à disposition du dossier en mairie, la mise en place d'un registre en mairie pour recevoir les observations des personnes intéressées et la possibilité d'écrire à M. Le Maire. Ceci jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique qui durera un mois.

# Proche De vous

## NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05 58 71 47 00  
RÉGIES : 05 58 71 62 43  
SERVICES TECHNIQUES :  
05 58 71 47 07  
CIAS : 05 58 71 41 91  
MÉDIATHÈQUE : 05 58 71 67 74  
CENTRE SAINT LOUIS :  
05 58 71 61 65  
SICTOM OUEST DU GERS (déchets) :  
05 62 08 93 84  
POLYCLINIQUE LES CHÊNES :  
05 58 06 64 64  
MÉDECIN DE GARDE :  
05 58 44 11 11  
SAMU : 15  
GENDARMERIE : 17  
POMPIERS : 18  
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112

## PERMANENCES ET CONSULTATIONS GRATUITES

À la mairie : Conciliateur de justice, sur RDV, le 13 mai à 14h.  
Tél. pour RDV au 05 58 79 05 13.

### Au Point Info Famille (sur RDV)

- Consultations juridiques gratuites de notaires le 1<sup>er</sup> mardi du mois
- Consultations juridiques gratuites d'avocats le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois
- Pré-médiation familiale (pour toute personne rencontrant des difficultés de communication dans la famille, des situations de rupture ou de crise au sein du couple ou entre générations) le 3<sup>o</sup> jeudi matin du mois

Tél. pour RDV au 05.58.71.92.98

### Au Centre médico social

- Pour connaître les permanences proposées et les jours et heures de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

### A l' EHPAD (Maison de retraite)

- Permanence de la FNATH (association des accidentés de la vie) tous les 3<sup>ème</sup> jeudis après-midi du mois sur RDV.

Tél. pour RDV au 05.58.75.17.05

## VOUS VOUS MARIEZ...

Une nouvelle démarche en ligne vous est proposée.

Le mariage est l'un des événements de vie qui amènent certaines personnes à changer de nom d'usage. La déclaration de changement de nom d'usage est une procédure simple mais fastidieuse puisqu'il faut la répéter auprès de multiples administrations. C'est pourquoi la direction générale de la modernisation de l'État a souhaité unifier ces formalités en permettant d'informer plusieurs organismes en une seule démarche réalisable sur Internet.

Comment procéder ? Il vous suffit d'ouvrir un compte personnel sur : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Le service est gratuit.

## LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES AURONT LIEU LE 7 JUIN 2009

À ce titre, l'ensemble des bureaux de vote de la Ville seront exceptionnellement déplacés à la salle du Marché au Gras.

Les électeurs choisiront pour la France 72 députés (sur 736 députés au total représentant les 27 États membres de l'Union Européenne) qui les représenteront pendant 5 ans au Parlement européen.

Les députés sont répartis entre 8 régions électorales : Est (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5), Nord-Ouest (10), Ouest (9), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ouest (10).

Pour voter : être citoyen de l'Union européenne, âgé de 18 ans, être domicilié ou résident

de longue durée en France et être inscrit sur les listes électorales.

## JOBS D'ÉTÉ : OFFRES EN LIGNE

À la recherche d'un petit boulot pour se payer ses études ou ses vacances ? Le Centre d'information et de documentation de la jeunesse (CIDJ) et le Pôle emploi proposent en ligne des offres d'emplois saisonniers pour l'été 2009.

Ces offres, destinées aux jeunes souhaitant acquérir une première expérience professionnelle, concernent des domaines d'activités divers comme l'accueil, l'assistance téléphonique, la vente, la gestion, la manutention, le nettoyage, la sécurité, la livraison, les nouvelles technologies, l'hôtellerie, la restauration ou encore l'animation... Des postes sont également à pourvoir en Europe.

[www.jobs-ete.com](http://www.jobs-ete.com)  
[www.jobs-ete-europe.com](http://www.jobs-ete-europe.com)

## CRÉDIT D'IMPÔT : RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES

Les dépenses d'acquisition d'équipements de récupération et de traitement des eaux de pluie, effectuées au titre d'une habitation principale jusqu'au 31 décembre 2009, ouvrent droit à un crédit d'impôt sur le revenu de 25 %.

Fournis et installés par la même entreprise, ces équipements doivent permettre de collecter des eaux de pluie qui seront utilisées à l'extérieur des bâtiments (arrosage du jardin, lavage d'une au-

tomobile, etc.) ou à l'intérieur de l'habitation, pour l'évacuation des toilettes ou le lavage des sols exclusivement.

## NOUVEAU SERVICE AU CIAS

Suite à la tempête, le Centre Intercommunale d'Action Sociale a mis en place un nouveau service à domicile «Coupe de bois» afin d'aider les personnes qui en font la demande à débiter et débayer les arbres tombés.

Coût : 16 euros de l'heure déductible à 50 % des impôts.

Rens. du lundi au vendredi au 06.82.95.93.71 (M. Moulinas)

## BAISSE DU GAZ

Au cours de trois prochains mois, les tarifs de vente de gaz naturel, distribué par les régies municipales, baisseront de près de 10 %. Cette baisse du gaz à Aire, réglementée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), sera ainsi équivalente à la baisse des tarifs opérée par Gaz de France au niveau national.

## Le geste utile pour...

Consommer durable, faire des économies d'énergies :

### Attendez les fruits de saison.

Les fruits cultivés sous serre ou devant voyager consomment beaucoup d'énergie. Patientez encore un peu pour acheter des fruits d'été.

Pour connaître les périodes de récolte et de consommation des différents fruits et légumes, rendez-vous sur le site : [www.consodurable.org](http://www.consodurable.org)



## FINANCES PUBLIQUES

# LE BUDGET 2009 A ÉTÉ VOTÉ LE 9 AVRIL EN CONSEIL MUNICIPAL. EXPLICATIONS...

Jamais la ville d'Aire n'a connu de périodes aussi sensibles et difficiles pour élaborer son budget. Compte-tenu d'une situation économique plus qu'incertaine, le budget 2009 se veut à la fois prudent, à cause des aides de l'État en diminution, et résolument tourné vers le renforcement des services aux Aturins. La stratégie financière municipale repose ainsi sur trois objectifs : contenir les dépenses liées au fonctionnement, donner priorité à certains investissements et stabiliser l'endettement par un recours à l'emprunt modéré.

### **Mise au point du Maire lors de la séance du Conseil municipal pour le vote du budget le 9 avril.**

«M. Lagrave s'est offusqué d'une augmentation du taux d'imposition de 2,5%.

Il sollicite une « limitation des dépenses » et préconise pour ce faire de revoir les charges de personnel (on sait ce que cela veut dire !) et de diminuer les subventions aux associations ! Les nombreux bénévoles associatifs apprécieront !

Par ailleurs, au sein de la Communauté de communes, M. Lagrave a voté contre une subvention de 150 000 euros en faveur des investissements municipaux aturins !

Voté contre une recette pour le budget aussi conséquente et préconiser la pose fiscale, voilà une belle contradiction qu'il fut le seul à défendre.» Robert Cabé

## Comment est établi le budget

Le budget est une prévision des dépenses et des recettes pour 2009. La réalité des comptes ne sera connue qu'au terme de l'exercice, soit au premier semestre 2010, et donnera lieu à la présentation du compte administratif.

Un budget se compose de recettes et dépenses de fonctionnement et de recettes et dépenses d'investissement.

**La section fonctionnement**, comme pour un ménage, sert à payer tout ce qui fait marcher la Ville au quotidien. Elle regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux, à la rémunération du personnel, aux subventions des associations, aux charges fixes (électricité, gaz, eau, achat de denrées alimentaires pour les écoles...) et aux charges financières liées aux intérêts de la dette.

La priorité dans un budget est ainsi de maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement. Cette rigueur permet ensuite de dégager un excédent (ce que l'on appelle auto-financement) qui servira à entreprendre de grands travaux tout en modérant les emprunts.

**La section d'investissement** est la partie la plus valorisante d'un budget, celle qui construit l'avenir. Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent notamment les opérations d'amélioration des bâtiments communaux, les acquisitions de terrains, la création de nouveaux équipements, l'achat de gros matériel... Y figure aussi le remboursement du capital de la dette.

## Un contexte difficile

La préparation du budget 2009 s'est effectuée dans un contexte défavorable s'expliquant pour trois raisons :

- Des dépenses imprévues suite à la tempête du 24 janvier 2009 : 35 000 euros de réparation de toitures et 60 000 euros engagés pour la location d'engins de déblaiement.

- La crise économique actuelle touche tout le monde y compris les communes comme Aire, à travers la baisse de ce que l'on nomme «les droits de mutation» qui constituent une recette importante. Cette baisse s'explique par la chute des transactions immobilières sur la Ville. Cette baisse représente plus de 60 000 euros de manque à gagner pour l'année 2009.

- La baisse des aides versées par l'État qui représente une perte pour la Ville de 77 000 euros, en considérant que ces subventions, au lieu de diminuer, auraient dû augmenter au même niveau que l'inflation prévisionnelle, soit + 1,5 %.

C'est plus de 3 points de fiscalité (1 point de fiscalité = 25 000 euros) qui sont ainsi enlevés par l'État, à la commune, alors qu'en parallèle l'État ne cesse de confier de nouvelles compétences aux communes (gestion des passeports biométriques, etc...) et qu'il appelle les collectivités locales à investir massivement afin de relancer l'économie.

C'est sur cette base là que le Conseil municipal a voté le 9 avril dernier une augmentation des impôts locaux de 2,5 %. Ceci équivaut en moyenne à une hausse de 12,50 euros concernant la part communale de la taxe d'habitation.

## Préserver et conforter les services aux Aturins

Parce que la crise économique est devenue sociale, la municipalité entend préserver et conforter les services à la population qui bénéficient aux besoins des familles : petite enfance, école, logement, personnes âgées...

Le budget 2009 s'élève donc à 10,1 millions d'euros. Sur ces 10,1 millions d'euros, près de 6,9 millions sont consacrés au fonctionnement et 3,2 millions d'euros à l'investissement.

Passant de 4,2 millions d'euros en 2008 à 3,2 millions d'euros en 2009, le budget d'investissement a clairement diminué. Les projets ont donc été revus à la baisse avec une priorité pour

des actions visant à accompagner le développement dynamique de la Ville, et à maintenir un haut niveau de service public qui s'adapte en permanence aux besoins de la population.

## LE BUDGET EN 3 ÉTAPES :

### 1/ D'où vient l'argent ?

- des impôts
- des dotations de l'État
- des produits de vente des services (ressources des services payants, type piscine, école de musique, cantine et revenus de la Ville lorsqu'elle loue des biens patrimoniaux, ex. garages)

### 2/ Comment sont financés les projets d'investissement ?

- Emprunt
- Subventions
- Autofinancement (excédent du budget de fonctionnement)

### 3/ Comment est utilisé l'argent ?

- À assurer les services (fournitures, achat de matériel, rémunération personnel, chauffage, denrées alimentaires, carburant, assurances...)
- Rembourser la dette
- Réaliser des travaux d'entretien ou de nouveaux équipements
- Faire des provisions pour des gros projets

**Les chiffres clés à retenir :** BUDGET GÉNÉRAL : 10,1 millions d'euros dont 6,9 millions pour la section fonctionnement et 3,2 millions pour la section investissement (dont 2,16 millions pour les dépenses de fonctionnement et 1,04 million pour les dépenses d'investissement) • Charges de personnel : 3,1 millions d'euros • Aides et subventions de l'État : 1,61 millions d'euros • Produits de services payants et redevances : 688 582 euros.



*Le projet des cuisines centrales et du restaurant d'entreprises, situé dans la ZAC de Peyres, conçu par le cabinet d'architecte Dubedout.*

## Le budget d'investissement 2009 se traduit concrètement par :

- la réalisation de la 1<sup>ère</sup> tranche des cuisines centrales (la 2<sup>ème</sup> s'effectuera sur le budget 2010),
- les travaux de restauration de l'absidiole Nord de l'Église Sainte Quitterie,
- la création de nouveaux locaux pour la Police municipale et service des sports ouverts avant l'été 2009,
- la création d'une nouvelle aire dédiée aux camping-cars, derrière le camping municipal,
- la création d'aire de co-voiturage avant la fin de l'année 2009, route de Bordeaux,
- l'achat d'équipements pour les services de la Ville.

### La réalisation de cuisines centrales

Elle correspond à une volonté de cohérence sur le plan sanitaire et à une volonté de développer un seul outil performant au service des écoles d'Aire et des communes voisines, de la maison de retraite, du portage à domicile, du centre de loisirs... pour représenter un total de 2000 repas par jour.

En fait, c'est un complexe entier qui sera développé sur 850 m<sup>2</sup>. En plus des cuisines centrales qui s'étaleront sur 450 m<sup>2</sup>, un restaurant d'entreprise de 60 à 80 couverts et une salle de réunion seront proposés. Situé dans la zone industrielle de Peyres, nul doute que ce restaurant d'entreprises sera fréquenté par de nombreux salariés qui n'ont pas la possibilité de rentrer chez eux à l'heure de repas et qui déjeunent actuellement dans de mauvaises conditions.

Les travaux devraient débuter en septembre 2009 pour une ouverture un an plus tard, ce qui permet de porter cet important investissement sur 2 exercices budgétaires.



## QUE PAYONS-NOUS AVEC 100 EUROS ?

### Dépenses de fonctionnement :

- Frais de personnel : 46 euros
- Énergies, denrées alimentaires, charges diverses : 36 euros
- Virement à la section investissement et amortissement des biens : 8,5 euros
- Remboursement des intérêts d'emprunt : 5,5 euros
- Subvention aux associations : 4 euros

### Dépenses d'investissement :

- Équipements scolaires et périscolaires : 25 euros
- Sports, culture, patrimoine : 8 euros
- Bâtiments et équipements publics : 17 euros
- Amélioration des quartiers : 6,5 euros
- Environnement : 4,5 euros
- Acquisitions foncières : 5 euros
- Remboursement du capital de l'emprunt : 34 euros

millions pour la section investissement • DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : Charges à caractère général (énergies, denrées alimentaires, 5 millions d'euros • Subventions aux associations : 265 000 euros • RECETTES DE FONCTIONNEMENT : Impôts et taxes : 2,6 millions

# ILs et eLLes... font Aire



## Les Arsouillos et le Comité des fêtes : chevilles ouvrières de deux événements festifs incontournables de l'année !

▲ *Changement de mains à la présidence des Arsouillos, Frédéric Dumen (à gauche) cède la place à Raphaël Salomé. Deux personnalités, deux générations, mais une passion commune pour la musique et la fête.*

Acteurs indiscutables de l'animation festive d'Aire sur l'Adour, les Arsouillos et le Comité des fêtes ont en commun la volonté de faire plaisir et d'animer la Ville.

### 41 ans cette année

Lorsque l'on évoque l'année 1968, on pense spontanément « mai 68 ». Sauf la banda des Arsouillos pour qui l'année 1968 correspond à leur 1<sup>ère</sup> année d'existence !

Les fêtes ont elles vu le jour à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la banda, soit en 1988. Aujourd'hui, l'association compte une trentaine de musiciens et 180 « socios » (membres), tous bénévoles et très actifs dans la préparation des grands rendez-vous de l'Association. « Sans eux, l'organisation des 3 jours de fêtes serait vouée à l'échec », souligne Raphaël Salomé, fraîchement élu à la présidence. Il remplace Frédéric Dumen resté à la tête de l'association pendant 8 ans et qui cède la place à la nouvelle génération. Comme chaque année, le programme des fêtes des Arsouillos sera varié et attrayant. **Du 30 avril au 3 mai, en centre-ville seront proposés : repas, concerts, capéa, novillada, discothèque géante et nuit des bandas avec pas moins de 300 musiciens.** Une nouvelle animation pour le samedi : « la fêria des pitchouns », en partenariat avec l'association de cirque adapté, l'AFCA et l'orchestre des cadets de l'école de musique.

### Du concentré et du vitaminé...

**Du côté du Comité des fêtes, le programme 2009 se dévoile progressivement.**

L'orchestre Int'Aire'Mezzo aura la charge d'ouvrir officiellement les fêtes le vendredi 19 juin au soir, place de l'hôtel de ville, en compagnie de différentes associations artistiques aturines et en prélude d'un concert du groupe béarnais Les Landas. Pour les coursayres, petit coup d'œil vers les générations montantes aux arènes pour la course de l'Avenir.

Le samedi, l'interrogation demeure sur le trajet du corso fleuri qui fera son retour triomphal sur le pont, si la déviation est ouverte. Au total, ce sont plus de 10 chars et autant de groupes musicaux qui seront présentés au public, confirmant le renouveau de ce spectacle.

Le dimanche sera taurin, avec une capéa le matin, au prix d'entrée symbolique. Puis, à 18 h, une corrida exceptionnelle avec Antonio Ferrera, César Jimenez et Mehdi Savalli face à des taureaux de la ganaderia Baltasar Iban. La journée du lundi sera remodelée : la traditionnelle braderie du mercredi viendra y prendre place ainsi que la brocante du samedi matin. Toute la journée, Estanquet sous le marché couvert avec horaires aménagés pour permettre aux coursayres de s'y retrouver avant et après le concours landais qui regroupera l'ensemble des ganaderias de formelle.

Enfin, le mardi sera une véritable soirée de

clôture avec des animations 100 % familiales, populaires et gratuites : course cycliste, feu d'artifice et bal.

Fêtes locales du vendredi 19 au mardi 23 juin.



*De gauche à droite : pour les mini, Albanne, Flavianne et Clara, pour les grandes, Marine et Melissa entourant Ségolène.*

### Ségolène Reine des Fêtes !

Elles s'appellent Flavianne Delabre, Albanne Larguier et Clara Pilet, ont entre 6 et 8 ans et ouvriront le corso fleuri du samedi 20 juin.

Du côté des grandes, la blonde Ségolène Elie a conquis le public et les jurys par son beau sourire et sa fraîcheur. Avec ses dauphines Melissa Lafourcade, la sportive, et Marine Tournissac, la scientifique, elles auront la charge de conclure ce même corso ainsi que celui du dimanche midi.

Le 6 juin 2009, la ville d'Aire sur l'Adour et les associations culturelles vous invitent à une journée festive « art et culture en plein Aire », sur le thème des temps modernes, au centre de loisirs et au chapiteau de l'AFCA, quartier de la Plaine. Cette journée, pilotée par l'AFCA, est destinée à faire connaître les pratiques culturelles de la ville, sous toutes leurs formes. A travers des stands, des ateliers ou des animations, vous découvrirez la diversité des activités offertes à Aire sur l'Adour (cf. programme p.14)



## Une journée avec les associations culturelles d'Aire sur l'Adour



Musique • Exposition • Théâtre • Danse • Conférence • Sport • Loisirs

### THÉÂTRE

#### LE THÉÂTRE DES LUMIÈRES

Travaux d'élèves : les élèves des ateliers de pratique théâtrale montent sur scène et proposent une soirée en 2 parties. 1<sup>ère</sup> partie : pièce de Slimane Benaïssa «Ailleurs, ailleurs» suivie d'une libre adaptation de «Mesure pour mesure» de Shakespeare. Agréable soirée en perspective.

Vendredi 12 juin à 20h30  
Tarifs/rens. : salle de Théâtre  
45 rue Félix Despagnet  
Tél. : 06 84 24 41 17  
ou 06 61 99 80 36

### MUSIQUE

**CHANT'ADOUR**  
Concert annuel de l'Ensemble vocal «Chant'Adour» en compagnie du Cercle Choral Dacquois  
Dimanche 10 mai à 15h30  
Centre d'Animation

**AUDITIONS PUBLIQUES**  
Venez assister aux auditions des élèves de l'école de musique : • Piano : 13 mai, 16h salle de l'Orangerie • Musiques actuelles : 16 mai, 20h salle voûtée • Flûte traversière, 20 mai, 16h, salle de répétition de l'école • Violon : 25 mai, 17h salle de répétition de l'école • Guitare classique 27 mai, 16h, Orangerie • Synthétiseur : 26 mai, 19h15, salle de répétition de l'école.

### CONCERT DES HERMANOS SANCHEZ



Nés aux confins des provinces de Séville et de Cordoue, Célédonio et Ramon Sanchez ont toujours porté en eux le culte de la guitare

flamenco. Premier prix de guitare flamenco en Espagne, les Hermanos Sanchez ont partagé la scène avec des noms illustres de la musique comme Ivry Gitlis, Yehudi Menuhin ou Paco de Lucia. Ce concert a pour but d'aider au financement d'un orphelinat ukrainien.  
Vendredi 15 mai  
Église Sainte Quitterie.

**AIRE SINGING**  
Dans un répertoire

entièrement nouveau : spectacle des choristes du groupe vocal «Aire Singing» Venez nombreux !

Arènes d'Aire sur l'Adour  
Samedi 30 mai à 20h30  
Rens. / résa : 05 62 08 43 92  
www.airesinging.com

## LA NUIT DE LA MUSIQUE

La nuit la plus courte de l'année se fêtera en musique comme tous les ans depuis 1982 !

Le centre-ville d'Aire sera ouvert aux musiciens amateurs et professionnels. Il y en aura dans tous les styles et pour tous les goûts.

Dimanche 21 juin  
Centre-ville

## SPORT

### TOURNOI CORPO DE FOOT

Organisé par l'Office municipal des sports  
Tous les soirs de semaine  
Stade Eugène Riba  
Du 27/04 au 18/06

### CANOË-KAYAK

Championnat départemental de slalom, descente et vitesse  
Centre nautique d'Aire  
Vendredi 1<sup>er</sup> mai, de 10h à 16h - Ouvert à tous

### VOLLEY

Championnat pré-national féminine : Aire rencontre Saint Médard  
Samedi 2 mai, 18h  
Salle omnisports,  
Route du Houga, gratuit  
Rens. : 05 58 52 21 71

### RUGBY

Dernier match à domicile avant les phases finales Aire rencontre Floirac  
Dimanche 3 mai, 15 heures  
Stade municipal  
Rens. : 05 58 71 84 23

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
de l'Office Municipal des Sports

Lundi 4 mai à 20h30,  
Centre d'Animation  
Ouvert à tous

### TOURNOI DE TENNIS

Organisé par l'Avenir Aturin  
Tennis - Ouvert à tous  
Du 23/05 au 06/06  
Rens. : 06 29 85 14 73

### FOOTBALL

Tournoi Julien Wisley  
Le 8 juin, toute la journée  
Parc municipal  
Rens. : 05 58 71 71 36

### ATHLÉTISME

2ème semi-marathon des fêtes d'Aire  
Stade municipal  
Dimanche 21 juin  
Rens. : 05 58 71 87 28

### GYMNASTIQUE

Fête de la Violette Aturine  
Gymnastique  
Salle omnisports,  
Route du Houga  
Vendredi 26 juin, 18 h  
Rens. : 05 58 71 69 95

### AIRLAND MODELISME

Rencontre amicale d'hydravions radiocommandés  
Démonstration publique.  
Dimanche 28 juin, 14h,  
Lac du Brousseau  
Route de Geaune

## DANSE

### L'ARABESQUE

Spectacle de l'école de danse  
13 juin, à 20h30  
Centre d'animation

## PATRIMOINE

### VISITES GUIDÉES

La « saison haute » des visites guidées de l'église Sainte Quitterie débute cette année le 18 mai jusqu'au 26 septembre. Le local d'accueil pour ces visites se situe près de l'église, il est ouvert du lundi après-midi au samedi. Tarifs des visites guidées

entre 2 euros et 3,5 euros  
Gratuité pour les scolaires et étudiants sur présentation d'un justificatif.

Rens. : local à partir du 18 mai ou tél. 06 77 02 43 44

## LOISIRS

### SEMAINE DU NET

Organisé par l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Éducatifs. Des ateliers de pratiques numériques auront lieu dans les établissements scolaires. Le soir, différentes animations permettront aux jeunes de s'interroger sur leurs pratiques des multimédias et aux parents d'échanger sur leur rôle d'accompagnateur.  
Du 11 au 16 mai 2009

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Association Laïque des Accueils de Loisirs Éducatifs  
Vendredi 29 mai 20h30  
Au centre de loisirs

### FÊTE DES MÈRES

À cette occasion, une rose sera offerte à toutes les mamans par l'association des commerçants (chez les commerçants participants)  
Samedi 6 juin  
En centre-ville

### FÊTE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

De 14h à 18h30: stands d'information et ateliers de découverte par l'AFCA, le CAMA Musique et théâtre, le Bocal théâtre, le club de philatélie, le groupe vocal Aire Singing, l'orchestre Int'Aire'Mezzo, l'atelier d'art floral japonais, le club de danse l'Arabesque, le club de bridge, la chorale Chant'Adour, Renc'Art, Aire de mots, Aire de jeunes... Des animations théâtrales ponctueront l'après-midi (Bocal Théâtre, atelier de la cité Gaston Crampe et du

CAMA).

Sous le chapiteau de l'AFCA : stage croisé danse, théâtre, cirque en direction des amateurs, sur le thème des temps modernes  
De 18h à 20 h, Pique-nique animé par Aire Singing et Int'Aire'Mezzo  
21 h, Spectacle sous chapiteau de l'AFCA  
Le 6 juin, à partir de 14h  
Entrée gratuite

### CENTRE DE LOISIRS

Il sera ouvert du 06 juillet au 28 Août 2009. Activités prévues : piscine 1 fois/semaine pour chaque tranche d'âge, activités sportives, manuelles, sorties, camp pour tous, initiation à la radio, à la vidéo, à l'informatique, grand jeux, rencontre intercentres. Les enfants seront par groupe d'âge (3/5 ans, 5/7ans, 8/10 ans, 10/15 ans) et vivront chacun une extraordinaire aventure. Ils seront encadrés par des animateurs diplômés BAFA  
Inscriptions sur place à partir du 16 juin.

## DIVERS

### CONSEIL DE PARENTS

Le conseil de parents est un lieu d'échange sur une thématique où chaque participant amène sa propre expérience sur le sujet. C'est un espace où l'expérience de chacun permet de construire une réflexion commune sur un sujet.  
Thème : les pré-ados, ados et les sorties lors des fêtes  
Samedi 6 juin à 10 h  
au Centre de loisirs  
Gratuit et ouvert à tous

### RÉUNION PUBLIQUE

Vos libertés, votre sécurité Parlons-en ensemble  
Un forum ouvert à tous autour des libertés et de la sécurité des citoyens.

Plusieurs forums se succéderont dans les Landes en avril et en mai à l'initiative du Ministère de l'Intérieur. Ces rencontres publiques seront l'occasion d'expliquer les méthodes et les actions des forces de l'ordre, mais aussi d'écouter les propositions et d'échanger autour des besoins de la population, afin de tirer profit des expériences de chacun des acteurs de la chaîne de la sécurité.

Mercredi 13 mai à 18h  
Centre d'animation  
Animé par Vincent ROBERTI,  
Sous-préfet, Secrétaire général de la Préfecture.  
Ouvert à tous.

### BRADERIE

du Secours Catholique  
Samedi 13 juin  
4 rue Maubec  
Rens. : 05.58.58.31.00

## RENTRÉE 2009 : INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions des enfants nés en 2007, 2006, 2005 et 2004 commenceront à partir du 4 mai :  
- à la mairie, où un certificat d'inscription sera délivré (se munir du livret de famille et d'un justificatif)  
- puis, à l'école sur RDV au 05 58 71 65 48 (muni du certificat délivré par la mairie du livret de famille et du carnet de santé)

ATTENTION : pour les enfants nés en 2007, prenez contact dès maintenant pour connaître les modalités d'accueil.

## NAISSANCES

- Lucie Jeanne LAFFERRERE de Hervé Jean-Romain LAFFERRERE et Sandrine Noëlle BERGUERIE
- Alexandra Eléonore Fernande LARGAÏOLLI de Sylvain Marc LARGAÏOLLI et Corinne Annie Raymonde CHOQUET
- Eloan Antoine Charles REGNIER de Jérôme REGNIER et Virginia DE FARIA
- Mohamed Amine HABZA -- FRAISSE de Allal HABZA et Jessica Judith Esther FRAISSE

## MARIAGES

PAS DE MARIAGE

## DÉCÈS

- GORCE Antoine Benoît Marie Joseph
- LAFFARGUE André Robert
- COUSSEN veuve DUCASSE Augustine
- BEAULAC épouse DESCAZEUX Claude

- LABORDE Marie Marcelle
- RICARD veuve JOUGOUNOUX Marie Charlotte Henriette
- DUTHIL épouse BAILLET Alice
- DUHALLÉ épouse CHARLAT Marcelline
- SIBOR veuve LACOSTE Odette Marie Thérèse
- CLAVÉ Guy
- MALLET Claude
- DANIS veuve TINET Jeanne Léontine
- LAUGA Jacky Marcel Yves
- MOUTON Hélène Flavie
- BETBEDER épouse FARBOS Simone Yvonne
- DUPUY Marguerite
- DURAND veuve GAMARD Geneviève Marie-Louise
- FARINA veuve LANATI Amélie
- GUILLONNEAU Marcel Victor Jean-Marie
- LAFFITTE épouse CASTAING Henriette
- LEBRÈRE épouse DUPEYRON Aline Jeanne
- JOURDAN veuve DARTIGUES Noëlie Jeanne Henriette

## LA MAIRIE RECRUTE :

Pour la piscine municipale : un agent titulaire du BNSSA (h/f) pour assurer la surveillance et la sécurité des baigneurs du 3 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Contrat de 35 h/semaine (2 jours de repos/semaine)

Adresser CV et lettre de motivation à M. Le Maire :

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville - 40800 Aire sur l'Adour

ou [mairie@aire-sur-adour.fr](mailto:mairie@aire-sur-adour.fr)

## EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES D'OPPOSITION

### Chères Aturines, chers Aturins,

Nous avons il y a quelques jours ,débatu au sein du conseil municipal sur le budget 2009 de la ville. Au vu de la situation économique difficile, d'un climat morose ou le mot « crise » se lit ou s'entend quotidiennement, le pouvoir d'achat est dans toutes les conversations, il aurait été un signe fort de la municipalité et un soulagement pour chacun d'entre nous contribuables, de ne pas augmenter les impôts locaux.

A AIRE SUR L'ADOUR, il n en est rien !

La gestion d'une commune doit se faire (qui plus est dans les moments difficiles) en bon père de famille en limitant les dépenses, en étant plus rigoureux sur les charges, certains investissements pouvant être revus ou repoussés.

C est dans cet état d'esprit que nous aurions pu éviter cette augmentation de nos impôts qui représente 8,63 % de recettes fiscales supplémentaires. Sans oublier l'augmentation de la taxe des ordures ménagères de 9 % à 10,01 % .

Il est difficile de relancer le pouvoir d'achat quand il est plombé par des augmentations fiscales.

D'autres communes comme à MONT DE MARSAN ou Madame DARRIEUSSECO a tenu le cap en maîtrisant la fiscalité locale.

Alors pourquoi ? Pas à AIRE SUR L'ADOUR ..... !!!!!!!

Même si la majorité municipale supporterait une opposition plus docile, c'est dans le souci d'agir au mieux pour chacun d'entre vous que notre engagement est et restera total.

Cordialement.

Xavier LAGRAVE

### Mesdames et Messieurs chers Aturins,

Essayant de participer au débat démocratique Aturin, je ne peut que réagir à la lecture d'une déclaration de la majorité Municipale par la voix du troisième adjoint (Déclaration corporatiste à mes yeux). Je cite : «le président de la République et le Gouvernement s'extasient en termes qui manquent résolument de dignité». Dans ma conception de la démocratie et pour avoir fréquenté l'école de la république avec l'enseignement de certaines valeurs, je crois fermement que si on n'apprécie pas les hommes, on respecte les fonctions. Parlons des Finances à AIRE : Au 31 décembre 2008 dette : 8 759 291 euros - Augmentation des taxes : taxe habitation, taxe foncière, taxe non bâti : 2,50 % pour chacune. Voilà la raison de mon abstention au vote.

Les investissements sont à maîtriser avec la plus grande rigueur, de même le budget de fonctionnement de la Commune. Si tous les voyants sont au rouge en France, comme nous l'avons entendu par plusieurs fois par la majorité Municipale sous l'égide du premier Magistrat, alors effectivement AIRE doit ralentir les investissements. À moins QUE ? on agite l'épouvantail et qu'il n'y ai pas concordance avec la réalité de l'existant.

J'œuvrerais dans le sens d'une opposition constructive avec sérénité. Bien cordialement à tous.

Bernadette JOURDAN

Face à la limitation des ressources naturelles et aux enjeux environnementaux que nous connaissons tous, les élus d'une commune se doivent aujourd'hui de repenser les actes politiques qu'ils engagent. Il se trouve que l'urbanisme est une entrée majeure de cette opportunité d'agir localement.

L'échelle du quartier permet ainsi de traiter autrement les questions de l'utilisation optimale de l'espace, de minimiser l'impact environnemental de la construction et de l'usage du bâti, tout en assurant au travers de la mixité sociale, l'égalité des chances et le partage culturel. C'est dans cet esprit que la création d'un Éco-quartier, quartier de Lariou, a été pensée à Aire sur l'Adour.

## Un Éco-quartier c'est quoi ?

Bien qu'il n'existe pas véritablement de définition faisant l'unanimité, on peut qualifier d'Éco-quartier un quartier conçu de façon à minimiser son impact sur l'environnement. C'est un programme immobilier qui intègre dès sa conception la gestion des ressources et de la consommation des énergies, les déplacements, le traitement des déchets ou la récupération des eaux.

Mais un Éco-quartier ne se résume pas à un catalogue de solutions techniques environnementales d'isolation ou de récupération des eaux pluviales.

La décision de départ correspond à un projet de la municipalité et à une volonté politique forte et c'est la réflexion collective qui produit le nouveau quartier. L'Éco-quartier intègre un ingrédient important, à savoir la participation publique, dès le début de la réflexion, des différents acteurs, et notamment des citoyens. C'est ce que nous vous proposons aujourd'hui à Aire sur l'Adour en prenant part au projet de cet Éco-quartier.

Les étapes de la concertation publique :

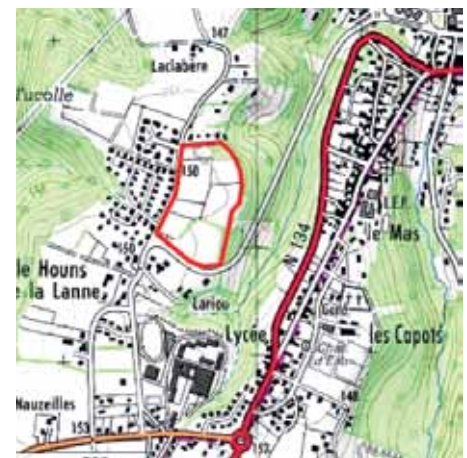
- **Information auprès de la population aturine lors d'une réunion publique et débat sur les attentes, le 26 mai 2009**
- Mise en place de groupes participatifs formés d'habitants et d'institutionnels, de juin à septembre
- Restitution du travail des groupes et débat sur les propositions, d'octobre à décembre

Quatre ateliers proposés :

- **approche socio-économique / typologies** : quelle densité de l'habitat, quels équipements à créer sur le quartier, quelle mixité sociale, quel prix ?
- **eau, biodiversité** : valorisation des eaux pluviales, limitation des consommations d'eau potable, préservation de la qualité des sols et des eaux naturelles, protection et mise en avant de la biodiversité végétale et animale
- **énergies, déchets** : maîtrise des consommations énergétiques liées à la construction, diversification des sources énergétiques, réduction du volume des déchets à la source, développement de la valorisation des déchets en ressource énergétique ou matière première
- **déplacements, bruits** : maîtrise de la circulation automobile et limitation des nuisances, incitation à l'usage des modes collectifs et doux de déplacements, développement du concept d'équité sociale au regard des problématiques de mobilité et d'accessibilité.

Si vous souhaitez participer à l'un de ces ateliers, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie, sur place, par tél. au 05 58 47 71 00 ou par courriel à l'adresse : [communication@aire-sur-adour.fr](mailto:communication@aire-sur-adour.fr), en indiquant vos coordonnées et l'atelier que vous avez choisi.

## Quartier de Lariou à Aire sur l'Adour



**Vous êtes intéressés par tout ou partie de ces problématiques et ces enjeux, nous vous donnons rendez-vous lors d'une réunion publique le 26 mai 2009 à 19h au Centre d'Animation, pour débattre, échanger, discuter, proposer...**

Cette réunion se fera en présence du Maire et des élus en charge de ce projet, mais aussi, des professionnels de la SATEL (société d'aménagement, maître d'ouvrage du projet) et du CREHAM (cabinet d'études spécialisé).

## Les 5 piliers d'un écoquartier

